**SOCIETE DE TIR HAUTEFORT-TOURTOIRAC**

**TITRE DE L’ASSOCIATION / Société de Tir Hautefort-Tourtoirac**

**Numéro d’enregistrement : V243000571**

**Procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire**

**en date du 25 août 2024**

**de la Société de Tir Hautefort-Tourtoirac**

L’Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Tir Hautefort-Tourtoirac s’est tenue le dimanche 25 août 2024 au stand de la Balayère.

**Membres présents** : Fabien AUDEBERT, Sébastien BASBAYOU, Jacques BAYLET, André BEGOC, Jean BERTHOMEU, Jérôme BILH, Alexis BONNEAU, Frédéric BONNEAU, Michel BOUCHER, Sébastien BOUKHALO, Jonathan BOULANGER, Alain BREGEGERE, Henri CALHEIROS, Anne CARLETTO, Bruno CARLETTO, Cédric CARRU, Vincent CHALARD, Jacques CHARRIERE, Serge CHASTENET, Marie Claude CHEROUX, Pierre CHOUZENOUX, Stéphane COCHET, Bernard COUET, André DAUBAN, Marc DELORT, Anne Marylène DELTEIL, Michel DUPUY, Sébastien HENRI, François HOUCKE, Patrick JOUFFRE, Didier JOURNIAC, Philippe JULEMONT, Denis LABAYE, Jean-Marie LAJOINIE, Gilbert LARRALLE, Jonathan LEGRAS, Loïc LEONARDON, Nolwenn LEONARDON, Laurent MATHEY, Philippe MATHIEU, David MAUFROY, Jean Noël MIGEON, Frédéric MOMBRUN, Philippe PETOUX, Michel PIATTE, Anne PRUNEAUX, Isabelle RUBIN, Jean Marie RUIZ, Stepan VAN ESSEN, Jean Louis WELTER.

**Membre deuxième club présent** : Thierry TELPHON

**Membres excusés avec pouvoir** : Martine BELLINGARD, Anthony BENHAM, Pascaline BREGEAUT, Robert BREGEGERE, Jean Luc BRETON, Suzanne BRETON, Véronique CHALARD, Valentin COCHET, Frédéric

DE BOISVILLIERS, Serge DE SOUZA, Pierre DOMINIAK, Bruno DUPUY, John FRANKS, Pascal GINESTIE, Benjamin GOULETTE, Karine GUERIN, Pierre HAUPAIX, Thomas JAMBART, Sylvain KUNTZ, Michel LABROUSSE, André MATHEY, François RIGAUD, Jean François TALLON, Bruno TIBAUT, Emmanuel TROCHET, Benoit VIDAL, Harry WARING.

**Membre excusé :** Pascal JEANTET

**Membres absents sans excuse** : Gilles CAMUZET, Thomas COLLARDEAU, Cyril DALIX, Stéphane DAURAT, Thierry DUPONT, Harold GALINET, Xavier LABARSOUQUE, Thierry LAVERSIN, Jordanne MANDRAL, Romain MARCHAL, Geoffroy MARTY, Alain MICHAUD, Kevin MONCOMBLE, Pierre MOREAU, Serge MOREILLON, Jérémie MURAT, Philippe TARDIEUX, Aurélien TESTUT, Mélanie VALADE, Paul VAN DER SCHUEREN, Serge VIGIER, Thomas VIGIER.

La séance est ouverte à 9 heures 30 par le Président de la S.T.H.T. qui accueille les membres présents et leur

souhaite la bienvenue.

Madame Francine BOURRA et Monsieur Dominique BOUSQUET, conseillers départementaux, sont accueillis par le Président et assistent aux débats.

Deux scrutateurs, Jacques BAYLET et Pierre CHOUZENOUX, vérifient la liste d’émargement et la régularité des pouvoirs. Aucune irrégularité n’est constatée.

Soixante dix sept membres étant présents ou représentés le quorum est atteint et l’assemblée peut délibérer valablement.

**Approbation du procès-verbal de l’assemblée générale 2023** : à la demande du Président, aucune question ou remarque. Le procès-verbal est accepté à l’unanimité.

**Rapport moral du Président.** L’année 2023/2024 s’est déroulée comme à l’habitude, lentement mais sûrement. Le quota des licenciés a été légèrement dépassé. Quelques départs sont prévus, soit pour un déménagement, soit pour le travail, ce qui ne permet pas un entraînement correct, et aussi, malheureusement à cause de problèmes de santé.

Une quinzaine de futurs membres sont en attente. Ceux passionnés par le tir seront sélectionnés et non ceux qui veulent une licence pour se retrouver en règle avec les armes qu’ils détiennent par héritage ou autre.

Le Président remercie tous les membres qui font en sorte que le club fonctionne sur le bon chemin, ainsi que les permanenciers qui font du bon travail. Il faut rappeler que le club ne peut ouvrir que s’il y a un responsable de permanence.

Quelques anciens prennent en charge les nouveaux afin de les intégrer le plus rapidement possible. La solidarité est primordiale dans une association.

Le Président du CDT 24 a fait part lors d’une réunion des présidents de club que le Préfet trouvait qu’il n’y avait pas beaucoup de compétiteurs, ce qui veut dire qu’il va falloir se bouger et participer à des challenges et des compétitions.

Le Président aimerait que l’on fasse le tri des poubelles et ne pas mettre n’importe quoi dedans. Si non il sera décidé que chacun ramasse ses déchets et parte avec. Ceux qui s’occupent du stand ne sont pas des éboueurs.

Les licences ne seront renouvelées qu’aux membres ayant renseigné EDEN (photo, n°tph, adresse mail, certificat médical et autres renseignements demandés)

Le Président ayant annoncé qu’il mettait fin à son mandat à l’issue de la saison 2024/2025. Il a élaboré une charte pour le futur comité directeur en répartissant les tâches. Il aimerait connaître les membres qui veulent s’investir pour la continuité de notre club avant la fin de l’année. Si pas de Président = club fermé et pas d’autres clubs pour reprendre les tireurs.

Après son départ de la présidence, le Président restera conseiller le temps qu’il faudra.

Suzanne BRETON, toujours adjointe trésorière a donné sa démission du club pour raison de mutation vers Cognac.

**Charte pour la répartition des tâches**

**Le Président** ordonne les dépenses, prévoit et participe aux travaux, signe les autorisations d’acquisition et de renouvellement, autorise la venue d’un invité via FINIADA, fait passer le QCM, signe les contrôles de tir, enregistre les membres en deuxième club, participe aux réunions (communales, départementales, nationales s’il y a lieu), reçoit les nouveaux licenciés, envoie les documents importants aux membres du club (lois, décrets, statuts, etc..), met à jour le règlement intérieur avec l’assistance d’au moins deux membres du bureau (vice président, secrétaire général, trésorier général, prépare l’assemblée générale voir extraordinaire et les réunions du comité directeur, il fait des permanences à la salle de Tourtoirac et au stand

Il doit faire de temps en temps une piqure de rappel sur la sécurité et le respect des statuts et du règlement intérieur. Il gère le site du club, met à jour ITAC (QCM, compétiteurs ou non, disciplines pratiquées par les tireurs). Il enregistre les licences.

**Les vice Présidents** doivent épauler le Président en fonction de leurs compétences, travaux, QCM, signature des contrôles de tir, ouverture de la salle de Tourtoirac et du stand, réunions avec ou en remplacement du Président, participer aux mises à jour dans ITAC.

**Le secrétaire général** tape les documents que lui donne le Président, prévoit la liste des permanenciers, signe les contrôles de tir, assure des permanences et doit pouvoir intervenir sur le stand à la demande du Président, enregistre les licences, participe aux travaux et à des réunions à la demande du Président. Il peut aussi faire passer le QCM.

**Le secrétaire adjoint,** doit à tout instant pouvoir reprendre le travail du secrétaire général, il signe les contrôles de tir, fait des permanences et participe aux travaux.

**Le trésorier général** fait les demandes de subvention, règle les factures que lui donne le Président (assurances, impôts, FFTIR, licences, téléphone, eau, électricité, matériel acheté), crée les nouveaux licenciés, participe à des réunions, fait des permanences à la salle de Tourtoirac et au stand, signe les contrôles de tir, doit pouvoir intervenir sur le stand à la demande du Président, enregistre les licences et peut faire passer le QCM, et participe aux travaux.

**Le trésorier adjoint** doit pouvoir à tout moment reprendre le travail du trésorier général, signe les contrôles de tir, fait des permanences à la salle de Tourtoirac et au stand et participe aux travaux.

**Le responsable SEC** *(Section Entrainement et Compétions)* gère les engagements de tous les challenges et championnats, signe les contrôles de tir, fait des permanences à la salle de Tourtoirac et au stand, gère les arbitres du club et participe aux travaux.

**Le responsable SEC adjoint** gère avec le responsable SEC les challenges et les championnats, signe les contrôles de tir, fait des permanences à la salle de Tourtoirac et au stand et participe aux travaux.

**Le responsable informatique** rentre les données que le Président lui donne.

**Les membres** doivent pouvoir pallier à un problème ponctuel. Ils participent aux ouvertures de la salle de Tourtoirac et du stand. Ils signent les contrôles de tir si habilités par le Président. Tous les membres du comité directeur peuvent participer à des réunions.

**Chargés de mission** sont principalement des traducteurs.

**Réviseurs aux comptes** contrôlent les dépenses de la saison.

Toutes ces mesures sont nécessaires pour que plusieurs membres du club prennent quelques responsabilités pour éviter à un petit groupe de faire tout le travail.

**Petit rappel** : tous les membres du club sont habilités à faire respecter les statuts et le règlement intérieur. Rendre compte au Président en cas de difficulté.

**Rapport financier du trésorier**

Le trésorier général François HOUCKE donne le détail du compte de résultat (pièce jointe). Le réviseur aux comptes, Alain BREGEGERE, donne lecture du contrôle (voir pièce jointe). Aucune anomalie n’ayant été constatée, le compte de résultat est adopté à l’unanimité.

Le trésorier général présente ensuite le budget prévisionnel qui est approuvé à l’unanimité (pièce jointe)

Le tarif des licences 2024/2025 reste inchangé à celui de l’an passé (pièce jointe).

**Dons et ssubventions**

**Dons :** Paul VAN DERSCHUEREN 30€, Anthony BEHNAM 30€, John FRANKS 30€, Sylvain KUNTZ 15€, Alain BREGEGERE 300€, A et B CARLETTO 200€, Marie Claude CHEROUX 100€, André BEGOC 275€, François HOUCKE 300€, Jean Marie RUIZ 30€, Michel DUPUY 30 €, Vincent CHALARD 240€, Sébastien HENRI 30€, Suzanne BRETON 100€, Marc DELORT 500€, Thierry DUPONT 5€, Michel BOUCHER 100€, Jérémie MURAT 5€, Stephan VAN ESSEN 1000€.

**Abandon de frais**: Marc DELORT 2442€, André BEGOC 256€, Jacques BAYLET 863€, François HOUCKE 1099€, Jacques CHARRIERE 835€.

**Subventions :** Mairie de Hautefort 1000€, Conseil Départemental 507,50€ (en pièce jointe la charte du conseil départemental)

**Don de dernière minute**, Alain BREGEGERE avait laissé entendre que quand il arrêterait la présidence du club de tennis il trouverait un sponsor pour le club. Il a tenu parole et le club a été crédité de 3000€. Cela va permettre de continuer à faire des travaux, d’acheter du matériel pour l’école de tir, etc.

Un grand merci à Alain et à son ami.

**Activités et bilan sportif**

**2 et 3 septembre 2023** organisation du challenge aux armes anciennes avec la participation des membres André BEGOC, Jacques CHARRIERE, Gilbert LARALLE, François HOUCKE et Didier JOURNIAC.

**6 septembre 2023** présence du Président sans convocation de la mairie pour participer à une réunion sur la mobilité à St Agnan.

**7 septembre 2023** le Président assiste à la dernière réunion en vue de l’organisation, de « TERRE DE JEUX 2024 » à St Médard d’Excideuil.

**18 et 19 septembre 2023,** CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CHEMINOTS avec Thomas VIGIER

**24 septembre 2023**, Assemblée Générale du Comité Départemental de Tir à la Chapelle Aubareil avec la présence de Marc DELORT et André BEGOC

**Septembre 2023** challenge carabine 22LR à Brive avec Karine GUERIN, Bruno DUPUY, André et Laurent MATHEY.

**30 septembre 2023,** « TERRE DE JEUX 2024 »à St Médard d’Excideuil avec le concours de Stéphane COCHET, André BEGOC, Marc DELORT, Gilbert LARRALLE, Frédéric MOMBRUN, François HOUCKE après sa permanence à la salle de Tourtoirac.

**21 octobre 2023** le Président et le vice Président Jacques CHARRIERE assistent à l’assemblée générale de la ligue à Mérignac

**28 octobre 2023** participation au challenge armes de poing (25m) de Gilbert LARRALLE et Marc DELORT à la Chapelle Conaguet

**18 novembre 2023** participation de Gilbert LARRALLE et Marc DELORT au challenge armes de poing (25m) à Bergerac.

**17 au 29 octobre 2023** participation de Thomas VIGIER au championnat européen de tir à air comprimé sport en entreprise. 3ème par équipe, 15ème en individuel.

**2 décembre 2023** organisation du challenge carabine à Hautefort.

**14 décembre 2023** journée bouchons pour handicapés

**16 et 17 décembre 2023** organisation des championnats départementaux 10m à air comprimé à Tourtoirac.

**21 décembre 2023** journée handisport à Tourtoirac, accueil d’une quarantaine de personnes.

**15 janvier 2024** réunion à la sous préfecture de Bergerac avec le pôle armes du ministère pour le lancement du SIA.

**23 janvier 2024** réunion à la mairie de Hautefort.

**25 janvier 2024** réunion à la mairie de Hautefort des associations.

**27 janvier 2024** organisation du challenge armes de poing à Hautefort.

**31 janvier 2024** réunion du Comité Départemental de Tir

**4 février 2024** organisation du challenge 10m à air comprimé à Tourtoirac.

**12 et 13 février 2024** passage championnat de France 10m à air comprimé à Tarbes.

**2 mars 2024** participation au challenge armes de poing à Nontron, Gilbert LARRALLE et Marc DELORT.

**5 mars 2024** participation à la réunion des associations à Hautefort.

**7 mars 2024** participation à la réunion « TERRE EN FETE » à Hautefort.

**15 mars 2024** réunion à la mairie d’Hautefort.

**30 mars 2024** participation au challenge armes de poing à Sarlat, Gilbert LARRALLE et Marc DELORT.

**12 avril 2024** participation à l’AG des handicapés à Périgueux.

**13 et 14 avril 2024** organisation des championnats départementaux au stand de tir à Hautefort.

**20 avril 2024** participation au challenge armes de poing à St Aulaye, Gilbert LARRALLE et Marc DELORT.

**25 avril 2024** réunion « TERRE EN FETE » à Hautefort.

**23 mai 2024** inauguration de la salle de tir du LEP de Coulaures avec la présence de Michel BACZYK, Président de la FFTIR, de François DIAZ, Président de la ligue Aquitaine et de Richard THORILLON, Président du Comité Départemental.

**12 juin 2024** réunion du Comité Départemental à Chalagnac. Présence de tous les Présidents des clubs de la Dordogne.

**26 juin 2024** journée handisport à Rouffiac avec Michel DUPUY et Marc DELORT.

**26, 27, 28 juillet 2024** préparation et participation à « TERRE EN FETE » à Hautefort avec les jeunes agriculteurs de Dordogne.

**1er août 2024** réunion des Présidents de club de tir de la Dordogne à Chavagnac.

Le calendrier sportif prévisionnel en pièce jointe.

**Remerciements**

Le Président remercie tous les généreux donateurs pour les dons et les subventions.

Il remercie sa garde rapprochée, François HOUCKE et André BEGOC pour le travail administratif qu’ils accomplissent. Un remerciement à Martine BELLINGARD pour avoir fait une première mise à jour du site S.T.H.T. du club, ainsi qu’aux permanenciers et les volontaires pour les travaux : tonte de l’herbe..etc.

Le Président remercie également la municipalité de Tourtoirac par l’intermédiaire de son Maire Monsieur Dominique DURAND, pour le prêt de la salle de sport lors de l’organisation de notre challenge, des championnats individuels et par équipe à 10m et la venue des handicapés, ainsi que Christelle JOURNIAC pour les photocopies des diplômes des handicapés.

Remerciements aussi à la municipalité de Hautefort par l’intermédiaire de son Maire Monsieur Jean Louis PUJOLS, pour la subvention annuelle, ainsi que le Conseil Départemental pour sa subvention.

Merci à Stephan VAN ESSEN qui a posé un évier, un chauffe eau et une pompe pour la future cuisine.

Merci à Jacques CHARRIERE et à André BEGOC qui ont changé les bandeaux lumineux dans la salle de tir de Tourtoirac, et à Loïc LEONARDON pour la réparation des caissons silhouettes métalliques réservés aux carabiniers 22LR

**Questions diverses**

Réouverture de la salle de tir de Tourtoirac le 4 septembre.

**Conclusion**

Le Président espère qu’avant la fin de l’année il pourra mettre en place un Comité Directeur avec des membres qui veulent continuer à aider le club, peut-être rural, mais polyvalent comme le Président l’a voulu.

Il reste pas mal de travaux à faire. Que les volontaires se fassent connaître suivant leur compétence (carrelage, peinture, crépis, entretien pare balles, etc..) dès le mois de septembre.

Un bon rétablissement est souhaité aux membres du club qui ont eu des soucis de santé.

**Pouvoir pour l’accomplissement des formalités légales**.

Le procès-verbal sera transmis aux instances compétentes : Préfecture, Conseil Départemental, CDOS et DDCSPP Dordogne, Fédération, Ligue Aquitaine et Comité Départemental de tir, Mairies de Hautefort et Tourtoirac et à tous les membres de la S.T.H.T.

A 11heures l’ordre du jour étant épuisé et aucun membre n’ayant une question à poser le Président clôture la séance.

Les membres à jour dans EDEN sont invités à renouveler leur licence.

Le Président de la S.T.H.T. Le secrétaire général

Marc DELORT André BEGOC